

Ouverture de centres de récupération au volant après sinistre dans les paroisses de Sabine et Vernon

Release Date: septembre 17, 2020

BATON ROUGE, Louisiane — Des centres de récupération au volant après sinistre ouvriront à Leesville et à Many le dimanche 20 septembre pour aider les survivants de l'ouragan Laura.

Une nouvelle fonctionnalité des centres est un moyen simple et sûr pour les survivants de Laura de faire numériser des documents dans leur dossier.

Les centres de service au volant fonctionnent selon des protocoles stricts COVID-19 pour garantir la sécurité des visiteurs. Des masques ou des revêtements faciaux sont requis pour l'entrée et le service. Les survivants restent dans leurs voitures. Un spécialiste portant un masque facial recevra les documents par la fenêtre et les rendra.

Aucun rendez-vous n'est nécessaire. Les heures d'ouverture sont de 7 h à 17 h, sept jours sur sept.

Les centres de service au volant seront situés à :

Paroisse de Vernon



FEMA

Page 1 of 3

Bureau du shérif de Vernon

203 Third St.

Leesville, LA 71446

Paroisse de Sabine

Palais de justice de la paroisse de Sabine

400 S. Capital

Many, LA 71449

Des centres supplémentaires sont déjà ouverts en Louisiane. Les survivants peuvent visiter n'importe quel centre ouvert. Pour localiser le centre le plus proche, appelez la ligne d'assistance FEMA, visitez www.DisasterAssistance.gov ou egateway.fema.gov/ESF6/DRCLocator ou téléchargez l'application mobile FEMA à fema.gov/about/news-multimedia/app.

Les survivants n'ont pas besoin de se rendre dans un centre de service au volant pour postuler ou mettre à jour leur demande. Pour poser des questions individuelles ou soumettre des informations :

- Appelez la ligne d'assistance FEMA au 800-621-3362 ou ATS 800-462-7585
- Visitez disasterassistance.gov/
- Téléchargez l'application mobile FEMA sur fema.gov/about/news-multimedia/app

Les prêts en cas de catastrophe de l'ouragan Laura de l'Administration américaine des petites entreprises (US Small Business Administration) sont disponibles pour les survivants de la catastrophe. Pour les entreprises de toute taille et les organisations privées à but non lucratif : jusqu'à 2 millions de dollars pour les dommages matériels



FEMA

Page 2 of 3

Pour les petites entreprises, les petites entreprises engagées dans l'aquaculture et la plupart des organisations privées à but non lucratif : jusqu'à 2 millions de dollars pour les besoins en fonds de roulement en cas de catastrophe même si elles n'ont subi aucun dommage matériel. Il existe un prêt commercial maximal de 2 millions de dollars pour toute combinaison de dommages matériels et de besoins en fonds de roulement.

Pour les propriétaires : jusqu'à 200 000 \$ pour réparer ou remplacer leur résidence principale. Pour les propriétaires et les locataires: jusqu'à 40 000 \$ pour remplacer les biens personnels, y compris les véhicules.

Les entreprises et les résidents peuvent postuler en ligne à l'adresse www.sba.gov/funding-programs/disaster-assistance. Pour toute question et assistance pour remplir une demande, appelez le 800-659-2955 ou envoyez un courriel à FOCWAssistance@sba.gov.

Pour obtenir les dernières informations sur l'ouragan Laura, visitez le site www.fema.gov/disaster/4559 ou suivez le compte Twitter de la région 6 de la FEMA sur twitter.com/FEMARegion6.

